



LE JOURNAL DE L'ANNÉE
2019



Les mouvements des « gilets jaunes » ainsi que les grèves contre la réforme des retraites auront marqué l'année 2019 par une reprise de parole des citoyens qui s'étaient moins exprimés les années passées. L'expression populaire passe aussi par les réseaux sociaux. Pas toujours constructive, cette prise de parole est pourtant un fait marquant de notre société actuelle.

Les CAUE se sont toujours intéressés à la participation citoyenne. Les ateliers proposés aux adhérents sur l'évolution des missions environnementales du CAUE lors de la dernière assemblée générale ont confirmé le souhait de voir liées toutes les approches trop souvent sectorielles et de former les élus à cette complexité, de fabriquer du « commun » en associant davantage les citoyens à la fabrication de la cité.

Au printemps 2020, les questions écologiques, sociales et économiques mondiales exacerbées par la lutte sanitaire contre le Covid19 et le confinement généralisé, interrogent encore plus directement les pratiques et les missions du CAUE pour inciter à un « autre développement » en changeant radicalement les façons de « consommer » le territoire et les ressources qui s'amenuisent : quel modèle de société conseiller et promouvoir ? dans quels espaces vivre et quelles solidarités mettre en place pour que chacun y trouve sa place ?

Avec les autres CAUE d'Ile-de-France et nos partenaires, nous mettrons toute notre énergie et nos compétences pour conseiller et sensibiliser les nouveaux élus de 2020 et les yvelinois dans cette approche.

Philippe Benassaya, président

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice

« Ce que le virus obtient par d'humbles crachotis de bouches en bouches - la suspension de l'économie mondiale -, nous commençons à l'imaginer par nos petits gestes insignifiants mis, eux aussi, bout à bout : à savoir la suspension du système de production. En nous posant ce genre de questions, chacun d'entre nous se met à imaginer des gestes barrières mais pas seulement contre le virus : contre chaque élément d'un mode de production dont nous ne souhaitons pas la reprise. » Bruno Latour, sociologue, anthropologue et philosophe des sciences



**LE CAUE PRODUIT UNE CONNAISSANCE QU'IL
MET AU SERVICE DE SES PUBLICS**

PETITS SECRETS DE SEINE

Film disponible sur le site internet du CAUE

Sur le fleuve, entre Saint-Germain-en-Laye et Mantes, les rives défilent au rythme paisible d'avancée du bateau, position rare et privilégiée pour apprécier les paysages séquanais dans leurs enchaînements et dans leur diversité.

En voix off, le paysagiste-vidéaste donne des clés de lecture et de compréhension de ces paysages : il en aborde les fondements géologiques avec la vision des falaises et les mouvements de relief, il pointe les structures végétales et en explique quelques dynamiques, il saisit certains aspects de l'histoire humaine, agricole, industrielle ou sociale de la vallée en s'attardant sur certains sites : les abords de Mantes, la centrale de Porcheville, l'île de Juziers ou de Vaux... De grands événements en petits lieux oubliés, le paysagiste tantôt analytique tantôt contemplatif embarque le visiteur dans une navigation aléatoire mais révélatrice de la richesse de la vallée, et dans laquelle le Parc du Peuple de l'Herbe prend sa place tout naturellement.



François Adam,
Paysagiste, vidéaste au CAUE

« Mettez le pied sur le bateau, et le paysage se perçoit tout de suite autrement ! Glisser sur l'eau, pour se glisser dans le territoire... se déplacer en douceur et en lenteur, en situation privilégiée pour regarder défiler les paysages. »



Isabelle Chatoux,
Cheffe de projet aménagement et valorisation des espaces naturels, service nature et écologie, conseil départemental des Yvelines

« Le film a été projeté lors de « Fête en Seine » au parc du Peuple de l'Herbe dans la Maison des insectes le 28 septembre dernier, qui a comptabilisé une belle affluente de 1000 visiteurs ce jour-là ! »

LE LYCÉE, UNE ARCHITECTURE À INVESTIR

Grâce au dispositif « Il était une fois mon bahut » de la Région IdF, les élèves de 3 classes du lycée hôtelier de Guyancourt ont été initiés à l'architecture de leur établissement.

Par un premier exposé des origines du bâtiment dans la ville nouvelle par le Musée de la Ville puis par des visites avec un architecte du CAUE, ils ont appréhendé les partis pris des architectes du projet conçu en 1974 ainsi que les enjeux de la rénovation et les choix retenus par les nouveaux concepteurs il y a trois ans. La compagnie théâtrale Latinomania a mené en parallèle un atelier qui a pris pour décors des lieux révélateurs de l'architecture de l'établissement comme le grand escalier de l'atrium.

Les élèves ont aussi travaillé sur de futurs projets pour le lycée, notamment le réaménagement de la cour intérieure aujourd'hui peu investie, en jardin d'agrément ou en potager urbain.



LES RENCONTRES DE LA CYTÉ

Partenaire de la Communauté yvelinoise de transition énergétique et écologique (CYTÉ), le CAUE a participé aux 2 rencontres départementales, l'une sur la mobilité durable au siège de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'autre consacrée à « Aménager durablement son territoire : quelles solutions sur les volets énergie et eau ? » accueillie par la commune des Mureaux. Avec 80 participants.

La CYTE réunit aussi régulièrement les chefs de projets PCAET (Plan climat air énergie territorial) yvelinois. Un atelier a porté sur les moyens de mobiliser les élus sur ces thématiques et sur le déploiement du SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) dans le but de « massifier » la rénovation énergétique en France.

LA VISITE, VECTEUR DE DÉCOUVERTE

Lors des Journées nationales de l'architecture en octobre mais aussi de « 2019, année de l'architecture à Poissy », habitants et franciliens ont découvert par l'histoire et l'expérience in situ le quartier moderne de Beauregard à Poissy, les villas blanches de Le Corbusier et ses disciples, ou la maison construite pour le collectionneur Louis Carré à Bazoches par le célèbre architecte finlandais Alvar Aalto. La DRAC soutient « Les 20 voyages d'architecture » des CAUE d'Ile-de-France pour la troisième année. 800 personnes ont bénéficié de ces moments d'échange.



LE CAUE ASSOCIE LES HABITANTS DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT COMMUNAUX

DES ATELIERS PARTICIPATIFS SUR LE DEVENIR D'UN QUARTIER PAVILLONNAIRE

Les habitants sont une ressource essentielle sur laquelle les collectivités peuvent s'appuyer dans leurs réflexions d'aménagement.

À Beynes, le maire non candidat aux futures élections municipales a souhaité donner à son successeur les bases de la programmation du réaménagement des espaces publics et des équipements du Val des 4 pignons, vaste lotissement construit dans les années 70.

Deux ateliers réunissant riverains, utilisateurs et élus, conduits par le CAUE, ont permis de recueillir par la visite et les échanges, la connaissance de l'usage de ces lieux et de hiérarchiser des actions à mettre en place sur le quartier à court et moyen terme.

Ce travail constitue un diagnostic partagé très complet à l'usage des futurs élus.



Bruce Plancke,
architecte au CAUE

« A Beynes, diagnostic partagé avec riverains, utilisateurs et élus, présentation-débat à Longnes auprès des élus et participation de futurs acheteurs de lots libres à l'élaboration de leur cadre de vie à Elancourt : autant de démarches menées par le CAUE illustrant un processus de concertation et d'approche démocratique d'un urbanisme partagé. »



Alain Bricault,
maire de Beynes

« Je salue le professionnalisme du CAUE au service d'une démarche participative que j'ai initiée, en faveur d'un périmètre où de nombreux services à la population sont proposés, au sein du quartier du Val. »

ANTICIPER LE DEVENIR D'UN CENTRE BOURG AVEC UN PLAN DIRECTEUR

La commune de Longnes a sollicité l'accompagnement du CAUE quant au devenir de son centre bourg, notamment de son espace central public : la place Fabian. Un arpentage de la commune a conduit à la réalisation d'un diagnostic s'appuyant sur l'analyse de l'organisation bâtie passée et actuelle révélant les qualités et les disfonctionnements du tissu. Les mutations du bourg au fil du temps ont été ainsi révélées afin d'anticiper les changements envisagés ou possibles. Ce diagnostic a fait l'objet d'une présentation-débat avec les élus et a donné lieu à la mise en forme d'un plan directeur.

RETROUVER UNE CENTRALITE ATOUR DE L'EGLISE SAINT-PIERRE



HABITER AUTREMENT, HABITER LA PARCELLE

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a souhaité expérimenter une démarche de qualité dans le cadre d'une opération de vente en lots libres au sein de la zac des Réaux à Elancourt. Pour le CAUE, il s'agit de définir des principes d'organisation urbaine et architecturale qui garantissent une qualité de vie aux habitants tant individuelle que collective. La démarche s'appuiera sur des réunions avec les futurs acquéreurs au fur et à mesure de l'élaboration d'un cahier de prescriptions. Présenté sous forme illustrée et pédagogique, à l'adresse des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, des principes d'implantation, d'organisation de la parcelle, de vocabulaire architectural y sont développés.





PAR DIFFÉRENTES ACTIONS, LE CAUE PARTICIPE À LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE SUR LE LOGEMENT

UNE CHARTE DE PROMOTION, OUTIL DE DIALOGUE AVEC LES OPÉRATEURS

Les chartes ont une valeur incitative et indicative et n'ont pas vocation à se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur.

Comme à Viroflay, la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye a souhaité réaliser une charte afin de fixer un cadre et une méthodologie de travail avec les maîtres d'ouvrages immobiliers en amont du dépôt de permis de construire, en phase instruction, chantier et jusqu'à la livraison des opérations.

La forte pression de la promotion privée sur tous les quartiers (les services font le suivi d'une multitude de projets épars sur la ville) incite les élus à mieux gérer la relation avec les opérateurs tout au long du processus de projet, le plus en amont possible.

Réalisée en partenariat avec le CAUE lors de 3 ateliers réunissant élus et techniciens, la charte rend également compte des ambitions de la commune pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans une démarche vertueuse.



Annie Boyer,
architecte au CAUE

« Les apports des élus, majorité et opposition, et de techniciens, tous très engagés et motivés autour d'un enjeu primordial pour la ville, ont été très riches. L'accent est mis sur le processus de fabrication des projets et sur la volonté d'instaurer un dialogue le plus en amont possible. »



Marillys Macé
maire adjointe chargée de
l'urbanisme de Saint-Germain-en-
Laye

« La charte du promoteur formalise les demandes du maire. Elle impose des règles claires à tout le monde et ainsi permet d'avoir une visibilité sur toute la durée d'une opération immobilière. Elle a également des effets vertueux sur la qualité de la production puisque des exigences invitent à améliorer la qualité des matériaux, la durabilité et la performance énergétique des bâtiments. »

LES SENTES DE BAILLY, DENSITÉ APAISÉE EN CŒUR DE VILLE

Cette opération d'aménagement globale (84 logements individuels et collectifs, espaces publics et équipements) est remarquable par sa gouvernance et son insertion paysagère dans le centre bourg. La commune a su s'entourer de plusieurs compétences de conseil (architecte urbaniste et paysagiste) et prendre en compte les attentes de ses habitants présents et futurs dans un cahier des charges très précis, puis a organisé une consultation de promoteurs/architectes/bailleurs. L'opération a été réalisée par Bouygues Immobilier et le bailleur social Domnis avec TAG architecture et TUP paysagiste. Une visite commentée par les différents acteurs a permis de riches échanges sur le processus amenant à une telle qualité architecturale et urbaine.

L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT EN ILE- DE-FRANCE

Cet observatoire des CAUE d'Ile-de-France, soutenu par la DRAC depuis 2006 contient plus de 60 analyses d'opérations sur toute la région, réalisées à partir d'entretiens avec maîtres d'ouvrage, architectes et habitants. Elles rendent compte autant de l'insertion urbaine, des dimensions esthétiques, des choix constructifs et techniques que des qualités d'usage. En 2019, l'analyse de très beaux logements privés aux Loges-en-Josas a enrichi le corpus. La journée « Habiter demain la métropole » a également permis à tous les acteurs de débattre des thématiques du foncier, de la transformation, des prolongements du logement et de la cohabitation. Tous les documents sur le site du CAUE.



UNE EXPERTISE POUR LES JURYS DE CONCOURS

Les architectes conseillers du CAUE participent régulièrement aux jurys de concours de communes et de maîtres d'ouvrages publics et privés. Le Bailleur Toit et Joie va ainsi réhabiliter 2 îlots de logements sociaux dans le centre-ville de Montigny. Ce projet va contribuer au changement d'image du cœur de Saint-Quentin-en-Yvelines actuellement en concertation. Le CAUE dont le siège est à proximité immédiate du futur chantier est partenaire du bailleur tout au long du projet.



**LE PARTAGE DES REGARDS ENTRE CAUE ET COLLECTIVITÉS
ENRICHIT LES PROJETS AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE**

DU CONSEIL POUR L'INSTRUCTION DES PERMIS AUX ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Aujourd'hui, la mission de conseil a pris des formes multiples, le plus souvent partagée avec d'autres structures. Le CAUE, par sa présence auprès des services urbanisme de plusieurs communes, apporte un regard qualitatif sur les permis de construire.

En association avec les instructeurs de GPS&O, les conseils émis conjointement apportent une réelle plus-value à la réponse donnée. Cette forme de partenariat est appréciée des deux structures qui notent en retour une meilleure écoute de la part des demandeurs porteurs de projets qu'ils soient particuliers ou promoteurs.

Quatre ateliers pédagogiques proposés aux élus et au personnel des 73 communes de la communauté urbaine, sur la transformation du bâti existant et sur la construction neuve, sont venus compléter cette collaboration qui depuis a pris la forme d'une exposition réalisée par le CAUE.

La rue commerçante du centre bourg de Meulan



Didier Renard,
architecte au CAUE

« Les conseils prodigués en commun par les instructeurs de GPS&O et les architectes du CAUE apportent une information complète, à la fois architecturale, urbaine et réglementaire, et des conseils plus précis, plus efficaces et mieux suivis par les maîtres d'ouvrages. »



David Simonet,
responsable du service
instruction du droit des
sols, CU GPS&O

« La CU GPS&O vient d'approuver son PLUi, le plus important d'IdF. Document d'urbanisme fédérateur, il favorise une réflexion autour d'un projet, sa qualité, son insertion dans son site et son inscription dans le cadre général d'un aménagement cohérent. Sa mise en œuvre, par le biais des autorisations d'urbanisme, ouvre au partage des idées et des connaissances. Il implique la convergence des compétences de tous dont celles du CAUE 78, attaché à l'innovation, la préservation et la qualité urbaine des constructions. »

L'EXPOSITION « TRANSFORMER LE BÂTI » REGARDER LE PRÉSENT, PRÉPARER L'AVENIR

La transformation du bâti représente aujourd'hui un enjeu majeur dans le combat écologique pour la sobriété, la préservation des ressources et contre l'étalement urbain. Le défi de la transformation et de l'amélioration de nos villes repose moins sur les nouveaux bâtiments que sur la gestion du bâti existant. C'est ce nouveau regard porté sur ce qui est là que l'exposition réalisée et conçue par le CAUE illustre. Cette exposition présente une sélection de 13 projets dans le département mais aussi plus largement en France et d'autres pays d'Europe parmi ceux présentés à la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise dans le cadre des Ateliers d'architecture.



UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

L'exposition présentée dans les locaux du CAUE est disponible sur demande. Mairies, médiathèques, musée... peuvent l'accueillir. Elle est adaptée à un large public pour aborder la question de la transformation de l'habitat, et plus globalement de l'architecture. En concertation avec le CAUE, cette exposition peut être enrichie avec des éléments issus du contexte local (photos, plans de réalisations architecturales). Le prêt est concrétisé par la signature d'une convention et l'adhésion au CAUE. Toutes les informations pratiques se trouvent sur le site internet.

« AUTOUR DE L'EXPO »

Le CAUE propose des événements pour expliquer et faire découvrir la transformation du bâti :

- Des visites guidées : un architecte conseiller commente l'exposition à des horaires précis et sur inscription,
- Des tables rondes et visites d'opérations pour débattre,
- Une conférence : un architecte conseiller présentera l'exposition dans les lieux de son itinérance,
- Des ouvrages : en liens avec la transformation du bâti et le réemploi, des livres sont consultables à la documentation du CAUE et sont prêtés lors de l'itinérance.

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA SEINE FRANCILIEN (OPP.VS.f)

Le CAUE 76, le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine et le PNR des Boucles de la Seine Normande se sont retrouvés, autour d'une volonté commune de lancer un Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de la Seine. Ils ont été rejoints par le CAUE 27 et le Centre Photographique Rouen Normandie.

Les CAUE 78, CAUE 92, CAUE 95 et le Service Patrimoines et Inventaire de la Région IdF fortement intéressés par cette initiative, ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique. En 2019, ils ont décidé de la création d'un observatoire francilien, en continuité de l'observatoire normand, pour créer un Observatoire de la Vallée de la Seine.

Cet outil commun d'observation, de suivi et d'évaluation des dynamiques d'évolution des paysages et des politiques territoriales mises en œuvre, est mené à l'échelle du territoire de la Vallée de la Seine, de l'estuaire à Paris.

Dans un contexte de changement climatique, le jeu des conquêtes des usages, les tensions qui se jouent au contact des dynamiques d'un fleuve économique, habité et résilient, et donc des espaces les uns par rapport aux autres, est un des premiers phénomènes que nous souhaiterions observer, pour mieux comprendre et orienter les grands équilibres de ce territoire.

ÉCONOMIQUE



conquêtes



interfaces



flux

HABITÉ



repères



villégiature



inattendus

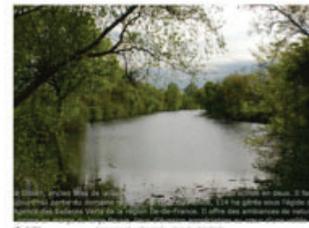
RESILIENT



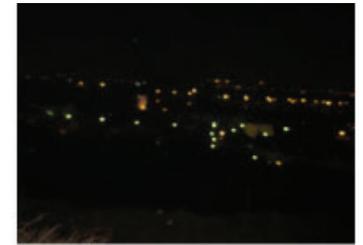
géographiques



continuités



sauvages



nocturnes

L'OPPVS.f est soutenu et financé par le FNADT au titre du CPIER Vallée de la Seine et par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (CU. GPS&O).

L'OPP.VS.f s'inscrit dans une stratégie de territoire à plusieurs échelles : intercommunale de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise, régionale d'Ile-de-France et interrégionale Ile-de-France/Normandie de l'estuaire à Paris.



François Philizot,
Préfet Délégué interministériel au Développement de la Vallée de la Seine (DIDVS)



Rémy Peyrot-des-Gachons,
adjoint au DGA Attractivité et service à la population à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise

« Le contrat de plan Vallée de la Seine a permis depuis 2016 de conduire un travail de fond autour des enjeux paysagers, sous le pilotage de l'école nationale de paysage de Versailles. Un réseau d'acteurs s'est progressivement constitué, facilitant le partage des expériences et leur diffusion. Les CAUE y tiennent naturellement une place active, le paysage étant au cœur de leurs missions. De cette dynamique a émergé la nécessité de renforcer nos outils de connaissance et d'assurer leur cohérence. L'observatoire de la Seine francilienne répond parfaitement à cet impératif : travail collaboratif, construit en articulation avec son homologue mis en place de la boucle de Moisson à la mer, il contribuera à une vision complète de la vallée et nous permettra de mieux apprécier son évolution. Le CAUE des Yvelines joue dans cette démarche un rôle moteur dont je me félicite. »

« Des cheminées de la centrale de Porcheville à la Villa Savoye en passant par le parc naturel du Vexin, Grand Paris Seine & Oise compte sur son territoire une richesse patrimoniale et paysagère à la fois iconique et insoupçonnée. Nous avons souhaité le mettre en valeur au travers du projet « Panorama(s) ». Il conjugue l'apport de chercheurs, de photographes, de paysagistes, d'historiens et d'artistes afin de permettre aux habitants d'ici et d'ailleurs de découvrir le paysage et le patrimoine autrement. En révélant la singularité de cette portion de la vallée de la Seine entre Normandie et Ile-de-France, le projet « Panorama(s) » nous incite à renouveler notre regard sur notre cadre de vie, notre premier patrimoine commun. »



La superposition des périmètres de l'OPP.VS.f et de l'OPP.GPS&O

LE PROJET PANORAMA(S) – GPS&O

Dans la continuité du projet « Palimpsestes de Mantes-la-Jolie », le CAUE 78 et la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise (CU GPS&O), avec le soutien financier de la DRAC, mettent en œuvre un projet culturel atypique intitulé « Panorama(s) ».

Ce projet a pour objet de construire une identité commune et un récit de territoire en travaillant sur ses représentations au travers de la mise en place d'un Itinéraire des Paysages étayé d'apports scientifiques, artistiques et touristiques.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet Culturel de territoire du GPS&O en lien avec l'Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de la Seine francilien dont GPS&O est également partenaire.

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU DE RÉHABILITATION

PARTICULIERS, COPROPRIÉTÉS

LES ARCHITECTES DU CAUE VOUS CONSEILLENT GRATUITEMENT SUR VOS PROJETS

- Les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- Les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- La conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation
- La réhabilitation énergétique et architecturale de votre copropriété

Vous aider à construire, agrandir, surélever...



PRENEZ RENDEZ-VOUS !

À votre disposition, un espace
documentaire spécialisé en architecture,
aménagement et développement durable



*à plusieurs autour du projet pour ouvrir
des pistes !*

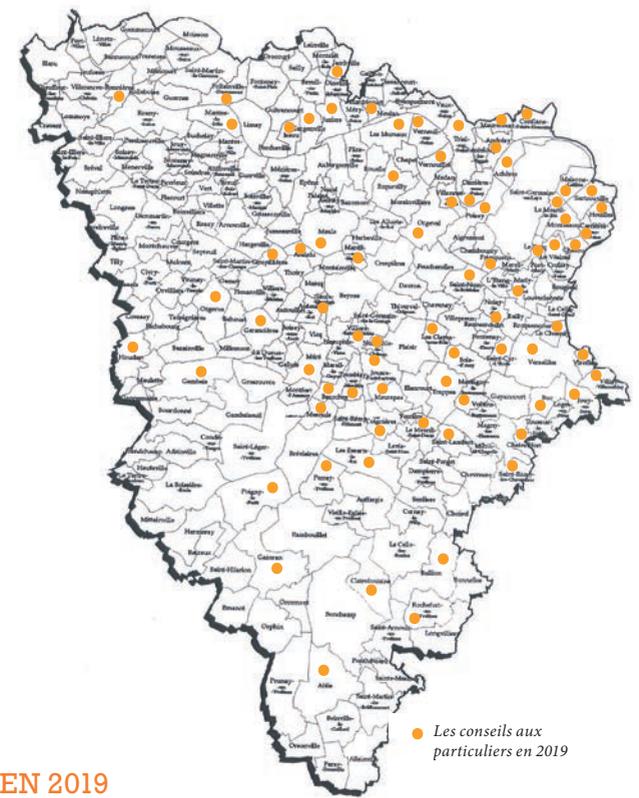
ET EN PARTICULIER... LES PARTICULIERS

CHAQUE SEMAINE, LE CAUE REÇOIT DANS SES LOCAUX LES PORTEURS DE PROJETS POUR UN CONSEIL ARCHITECTURAL PERSONNALISÉ. SUR RENDEZ-VOUS ET GRATUIT.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS, UNE PORTE VERS L'ARCHITECTURE.

Aménager une maison, un appartement, évaluer les potentialités d'agrandissement, à côté ou au-dessus, décider de démolir ou bien de conserver tout ou partie d'un bâtiment sont des questions récurrentes lors des séances de conseils aux particuliers. L'architecture rassemble ces questions et aide à les résoudre. Elle apporte des réponses simples et adaptées. Non pas dans la forme seule, mais quant à l'usage, la manière d'habiter au quotidien, la logique de construction, la cohérence de l'intervention et l'harmonie d'ensemble. Nous nous sentirons bien quand les espaces répondront aux bons usages des lieux, qu'ils seront bien

éclairés, jouissant d'une belle vue, quand entrer et sortir, passer d'une pièce à l'autre, ménagera des surprises, procurera du plaisir. Il n'y a bien souvent pas de réponses immédiates mais des questions débattues et des pistes proposées. Des images de référence expliquées ouvrent des horizons et contribuent à donner envie d'architecture. Libre au pétitionnaire de recourir à un architecte lorsque son projet est hors du seuil obligatoire. Conseils et discussions auront atteint leur objectif s'ils aident à prendre conscience des enjeux urbains, paysagers et environnementaux du projet et à argumenter ses choix : à faire œuvre d'architecture.



● Les conseils aux particuliers en 2019

L'ÉQUIPE EN 2019

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice, architecte - urbaniste
Annick Martinat, assistante de direction
Cécile Varoquier, documentaliste
François Adam, paysagiste, vidéaste
Hélène Bouisson, architecte
Didier Renard, architecte
Bruce Plancke, architecte
Annie Boyer, architecte
Thomas Duquesnoy, professeur relais (histoire-géographie) mis à disposition par la DSDEN (Inspection académique).

ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, PAYSAGE

Les professionnels du CAUE vous accompagnent

- >> Dès l'amont de vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage que ce soit équipements, logements ou espaces publics
- >> Pour choisir des maîtres d'œuvre de qualité, lors des jurys de concours, des consultations ainsi qu'aux commissions techniques
- >> Afin de mieux concerter avec les habitants sur des projets urbains ou de logements, et prévenir les recours
- >> Pour améliorer l'instruction des permis de construire et sensibiliser les agents
- >> Afin de vous sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine. Les CAUE sont de droit organismes de formation pour les élus.
- >> Dans le centre de documentation, sur rendez-vous auprès de la documentaliste pour des recherches spécifiques : dossiers thématiques, aide à la réalisation d'expositions